

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1513

Artikel: BCV : mieux vaut tard que jamais
Autor: Nordmann, Roger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008531>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mieux vaut tard que jamais

En décembre 2001, lorsque les problèmes de provisionnement de la Banque cantonale vaudoise ont été annoncés, la confiance des investisseurs et du public envers l'ancienne équipe dirigeante était rompue. Comment le président du conseil d'administration pouvait-il clamer le 25 septembre, au terme de la campagne référendaire, que la banque était en excellente santé, puis demander d'urgence 600 millions de recapitalisation en décembre, tout en ne reconnaissant aucune erreur?

La suite n'a été qu'une succession de messages contradictoires, de tentatives d'intimidation et de pratiques avares dans la recherche de la vérité.

A commencer par l'annonce de la BCV que la Deutsche Bank se chargerait de vendre les nouvelles actions émises. En janvier, il est en effet apparu que l'établissement allemand ne s'était pas engagé au-delà de l'examen d'une éventuelle participation.

Quant aux explications fournies sur les causes des pertes, elles relevaient du slalom spécial: tantôt les affaires immobilières de la BCV d'avant 1995, tantôt la reprise du Crédit foncier et de la BVCréd, tantôt l'expansion à l'étranger de ces dernières années. On attend maintenant du Conseil d'Etat qu'il livre au Grand Conseil un rapport clair sur la question.

Se recentrer

Enfin, les informations volontairement incomplètes que la BCV a fournies à la Commission fédérale des banques ont été, aux yeux du Conseil d'Etat, le détonateur. S'il avait eu le courage d'évincer le président du conseil d'administration en décembre, le Conseil d'Etat aurait épargné quatre mois de cafouillage à la BCV.

Mais mieux vaut tard que jamais. Libérée d'un président trop occupé à défendre sa stratégie passée d'expansion agressive, rejetée par le peuple le 23 septembre 2001, la

BCV pourra se recentrer sur sa mission de base, à savoir le soutien aux entreprises du canton et le crédit hypothécaire. Ce sont en effet les domaines qui nécessitent une implication étatique dans la banque et dans lesquelles celle-ci dispose d'un avantage de proximité.

Des domaines prometteurs

Ce retour dans le rang des banques cantonales facilitera la mise en place de coopérations avec ces dernières. Il existe en effet un important potentiel de gains d'échelle par la délégation de tâches à des filiales communes. Les domaines les plus prometteurs sont la logistique informatique, le trafic des paiements, le e-banking, le développement des produits et la représentation à l'étranger. Il faut espérer que l'électrochoc que vient de subir la BCV permettra de surmonter les blocages passés. C'est un joli défi pour la nouvelle équipe dirigeante sous MM. Hirsch et Fischer. 111

Elections françaises

L'hypocrisie des instituts de sondage

Au lendemain du résultat du premier tour des élections présidentielles françaises et du séisme – selon le mot utilisé dimanche dernier – qui ébranle la France entière, personne, à part peut-être des électrices et des électeurs regrettant l'éparpillement de leur voix, ne s'est senti vraiment responsable du score inattendu du candidat du Front national, Jean-Marie Le Pen.

Et surtout pas les instituts de sondage qui ont été omniprésents comme jamais durant ce premier tour. C'est eux qui ont rythmé la campagne, qui ont donné du sens à des gestes ou

des paroles politiques qui n'en avaient peut-être pas, qui ont occupé le terrain médiatique, quasi à égale valeur avec les candidats. Arlette Laguiller est à 10% d'intentions de vote, elle passe dans *Gala*. François Bayrou donne une claquette à un jeune «sauvageon», il remonte de 2%. Bernadette visite un centre médico-social et Chirac se hisse à 19%.

Au final pourtant, et malgré des prévisions quotidiennement publiées, les instituts de sondage se sont lamentablement trompés; ils ont annoncé comme inévitable un duel Chirac-Jospin au deuxième tour, ils

n'ont pas alerté l'opinion sur la force de Le Pen, qui, discret lors de cette campagne du premier tour, préparait sa revanche.

Du coup, les électrices et les électeurs se sentent floués, ils ont le sentiment d'avoir été manipulés. A juste titre. Mais les instituts de sondage se drapent dans leur dignité. Et continuent de distribuer leurs sentencieux commentaires. C'est aux électeurs de voter, disent-ils, c'est de leur faute si tout ça est arrivé. Et d'ailleurs ils n'ont jamais affirmé qu'ils détenaient la vérité, ce n'était que des indications, pas des prédictions, etc., etc.

De deux choses l'une. Soit les sondages sont d'une réelle utilité pour la qualité de l'information et du débat démocratique; dans ce cas-là, ils devraient reconnaître leur responsabilité dans l'onde de choc qui secoue le paysage politique français. Soit alors leurs «indications» ne sont pas à prendre au sérieux, ni par les électeurs, ni par les formations politiques, ni par les médias. Et alors, ces oracles devraient se replier vers des activités moins déterminantes pour l'exercice de la démocratie. Par exemple, combien de Français font-ils désormais confiance aux instituts de sondage? gs